

**DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT
ET DES RECHERCHES OCEANIQUES**

**Etude écologique du site
COTENTIN CENTRE**



Volume 2 : **Le domaine benthique intertidal**

Fascicule 3 : **Géomorphologie du Contentin Centre
(fascicule cartographique)**



IFREMER

IFREMER - Centre de BREST SDP
BP 337 - 29273 BREST CEDEX
Tel 98 22 40 40 - Télex 940627 F

DERO-86.18-EL

MJ

Electricité de France

Contrat n° CNEXO 83/2959 BF
n° EDF MN/1643

ETUDE ECOLOGIQUE DES PEUPELEMENTS MARINS
DU SITE COTENTIN CENTRE

Volume 2 - Fascicule 3

LE DOMAINE BENTHIQUE INTERTIDAL : GEOMORPHOLOGIE DU COTENTIN CENTRE

FASCICULE CARTOGRAPHIQUE

11 cartes, 40 pages

IFREMER : Direction Etudes et Recherches Océaniques
Département Environnement Littoral, Brest

E.P.H.E. : Laboratoire de Géomorphologie Littorale, Dinard
R.L. LAFOND, Directeur
Contrat CNEXO n°83/7103

Janvier 1986

S O M M A I R E

LES DONNEES MORPHOSEDIMENTAIRES : LA LEGENDE DE LA CARTE	1
1. Données sédimentologiques	2
2. Eléments morphologiques	7
3. Indications planimétriques	11
COMMENTAIRE DETAILLE DE LA CARTE DES ZONES DU CENTRE-COTENTIN	13
1. Feuille n° 1 - Portbail	14
2. Feuille n° 2 - Bretteville-sur-Ay	17
3. Feuille n° 3 - Saint-Germain-sur-Ay-Plage	19
4. Feuille n° 4 - Geffosses	21
5. Feuille n° 5 - Blainville	23
6. Feuille n° 6 - Regneville	26
7. Feuille n° 7 - Hauteville-sur-Mer	29
8. Feuille n° 8 - Havre de la Vanlee	31
9. Feuille n° 9 - Granville	34
10. Feuille n° 10 - Saint-Pair-sur-Mer	37
11. Feuille n° 11 - Carolles	39

LES DONNEES MORPHOSEDIMENTAIRES : LA LEGENDE DE LA CARTE.

La carte regroupant à la fois des données morphologiques et sédimentologiques, nous nous sommes efforcés de représenter clairement chacune de ces deux composantes dont les indications se complètent.

La légende adoptée traduit cette volonté ; les signes retenus sont les mêmes pour les onze feuilles couvrant la région.

1 Données sédimentologiques

Nous avons distingué les platiers rocheux, les affleurements de sédiment fin (tange), les sables fins de plage, les sables coquilliers, les cailloutis plus ou moins anguleux. Les sables éoliens constituent une catégorie complémentaire, qu'ils apparaissent sous la forme de massifs dunaires ou d'étendues de sables soufflés. Il en va de même des étendues de tange colonisées par la végétation halophile (schorre) et des zones intertidales couvertes de Zostères dont l'extension masque le plus souvent, à l'échelle de l'analyse des documents, la nature du substratum (en général du sable fin associé à des cailloutis).

1.1 Platier rocheux

L'affleurement des platiers rocheux sur l'estran au moment de la prise de vues est extrêmement net pour les zones émergées, mais plus incertain en ce qui concerne les zones voisines encore immergées, en dépit d'une transparence assez bonne des eaux littorales. C'est pourquoi nous avons utilisé deux figurés différents destinés à souligner l'éventualité d'une imprécision sur les limites tracées en bas-estran. La reconnaissance de la nature exacte de chacun des rochers est impossible d'après les documents traités et nécessiterait une prospection très détaillée sur le terrain. Les cartes géologiques actuellement disponibles sont à l'échelle du 1/50 000 pour le secteur Nord (Bricquebec et La Haye-du-Puits) mais seulement au 1/80 000, et très anciennes, en ce qui concerne le Sud (Coutances et Granville). Les maquettes des nouvelles cartes (au 1/50 000) en cours d'élaboration ont cependant été consultées au Bureau de Recherches Géologiques et Minières. Les données stratigraphiques, paléontologiques et minéralogiques portées sur ces cartes ne correspondent guère, le plus souvent, aux critères qui importent du point de vue de la dynamique de la zone intertidale.

La structure des platiers rocheux est très souvent soulignée par les limites mêmes des affleurements rocheux et des chenaux qui les traversent.

1.2 Tangue (nue)

Les sédiments silto-argileux ne se rencontrent guère sur l'estran, en dehors des zones abritées du fond des havres ; mais il existe de grands affleurements de sable vaseux sur le bas-estran au Sud de Granville, où il y a une nette reprise de sédiments anciens liée au recul de la ligne de côte. Partout ailleurs, les sédiments fins qui transitent en suspension le long du littoral ne se déposent que lorsque leur piégeage par des éléments grossiers est possible. Cette fraction fine, qui ne correspond qu'à un pourcentage très faible, n'a pas pu être représentée sur la carte dans des zones par ailleurs sablo-caillouteuses à 99%.

1.3 Sable fin

Les sables fins à moyens constituent l'essentiel du matériel mobile sur l'estran de la zone Centre-Cotentin, leur diamètre médian varie de 0,2 à 0,4 mm et ils contiennent de 15 à 40% d'éléments calcaires, essentiellement des débris coquilliers. Ces sables se rencontrent sur le haut-estran et ils sont très souvent en liaison directe avec les sables dunaires dont une partie dérive actuellement, les dunes étant presque partout en érosion. Ces sables fins constituent la masse du bourrelet du haut-estran ou seulement une ride plaquée sur ce bourrelet, lorsqu'il est constitué de cailloutis et de galets. Après une ou plusieurs ruptures de pente bien marquées, les sables s'étalent dans la partie haute du bas-estran mais sont rapidement relayés soit par des sables coquilliers, soit par des cailloutis

et des platiers rocheux en dehors des éventails deltaïques décrits par ailleurs.

Dans les zones de fort recul de la côte comme les secteurs défendus par des enrochements, le bourrelat de haut-estran disparaît et les sables fins ne constituent plus qu'un mince placage sur la partie haute d'un bas-estran qui s'étend jusqu'aux ouvrages.

1.4 Sable coquillier

Ces sables sont caractérisés par une augmentation très importante du pourcentage calcaire et par la multiplication des débris coquilliers reconnaissables. Localement, ils passent à des accumulations de coquilles non brisées ou peu brisées. Les sables coquilliers, qui contiennent encore un certain pourcentage d'éléments détritiques appartenant au groupe précédent, relaient vers le large et entre les platiers rocheux, les sables de haut-estran. La limite entre les deux formations est bien marquée dans les zones à forte alimentation à partir de la dune, plus progressive ailleurs.

Quand le sable coquillier restait malgré tout assez riche en éléments détritiques, nous avons utilisé un figuré mixte (Bouchots du Ronquet au Nord de la Sienne). On trouvera de même un figuré mixte avec les cailloutis lorsque le mélange de ces deux éléments ne permet pas de différencier leurs gisements sur l'estran (Platier de Gouville).

1.5 Cailloutis

Souvent anguleux et bien représentés au voisinage des affleurements des platiers rocheux dont ils proviennent par érosion, ils sont plus loin façonnés en galets plus ou moins arrondis sur la côte, en particulier lorsqu'ils participent sous forme de crochets à la construction de flèches littorales en haut-estran.

La nature pétrographique des cailloutis est toujours directement liée à la nature des roches du platier et l'on observe donc de très grandes différences de comportement (aplanissement, angulosité) entre les diverses zones de platier. D'une manière générale, les zones de schistes et de grès fournissent des matériaux évoluant rapidement et abondants, (certains platiers schisteux sont littéralement enfouis sous leurs propres débris) tandis que les granites donnent peu de sédiments de ce type.

1.6 Dune

Les formations dunaires récentes occupent toute la partie supratidale du littoral entre Carteret et Granville, puis jusqu'au massif de Carolles, en dehors bien sûr du débouché des havres.

Constituées de sable soufflé par les vents d'Ouest à partir des estrans, ces dunes sont formées d'un sable moyen à fin, contenant environ 30% d'éléments calcaires et très analogue au stock des plages actuelles. La tendance déjà indiquée au recul de la côte favorise d'ailleurs les mélanges et en bien des endroits les sables de haut-estran ne sont que des sables dunaires balayés par la mer lors des grandes marées. La différenciation entre les deux formations est donc plus morphologique que sédimentologique et l'équilibre dynamique du haut-estran n'est pas atteint.

Vers l'intérieur, il est très difficile de fixer une limite à l'extension des sables dunaires sur la plaine maritime, sauf dans le cas particulier des pointes très récentes bordant la sortie des havres. En effet, les dunes se prolongent par un tapis de sable soufflé sur les marais maritimes anciens déjà poldérisés et les remaniements liés à l'agriculture intensive balaient les traces des anciennes limites morphologiques. De nombreuses dunes ont en outre été récemment urbanisées, l'installation de routes et de bâtiments s'effectuant à la suite d'un nivellement plus ou moins total du paysage.

1.7 Schorres

Limitées à l'intérieur des havres, les zones à végétation halophile sont constituées surtout par des prairies à *Obione portulacoides*. Seuls, les petits havres sont représentés sur les cartes décrites ici. Dans le havre de Geffosses, la végétation prend des caractères nettement continentaux depuis la fermeture, mais les morphologies du schorre restent bien conservées. Le havre de Surville montre un schorre bien développé en dépit de sa taille réduite, alors qu'à Blainville des endiguements et aménagements récents ont beaucoup réduit la surface de celui-ci. Le havre de la Vanlée est également très modifié dans sa partie la plus interne en raison de la pression de l'élevage ovin. La taille plus grande des havres de Lessay et de Regnéville nous a conduit à leur consacrer des feuilles spéciales.

1.8 Prairies à Zostères

Dans la partie basse de l'estran, des prairies à Zostères importantes se sont développées en particulier au Nord de Granville, cachant dans des zones immergées à faible profondeur la nature exacte du substratum. Il s'agit le plus souvent de cailloutis sableux, mais une matre de sable fin se rencontre en face de Saint-Martin-de-Bréhal et parfois sur le platier de Gouville.

Les prairies à Zostères se développent seulement dans des zones où les mouvements sédimentaires sont réduits, comme ce paraît être le cas en certains points abrités du platier de Gouville ou dans le bassin de Saint-Martin-de-Bréhal décrit dans la quatrième partie.

..2 Eléments morphologiques

.2.1 Bancs de sable

Des bancs de sable parcourent diverses zones de l'estran, ils sont le plus souvent perpendiculaires ou obliques à la direction du rivage. La dénivellation qui leur correspond est variable mais le plus souvent de quelques décimètres. Quand ils se présentent sous une forme de champs de bancs multiples, ils sont séparés les uns des autres par des distances d'ordre hectométrique. Liés à l'interaction des vagues et des courants de marée, ces bancs sont souvent dissymétriques : on a représenté différemment les pentes douces et les pentes plus raides en vue de suggérer le sens des transports résultants. Ces bancs sableux s'individualisent au sein de masses sableuses homogènes, ou bien au contraire au-dessus d'un substrat essentiellement constitué de cailloutis ou de sable coquillier (Le Ronquet). Près du débouché des havres, on rencontre également des bancs parallèles à la ligne de rivage, préfigurant l'évolution de celle-ci.

2.2 Chenaux

Les chenaux de drainage constituent l'une des structures les plus importantes reconnues sur l'estran. Ils sont remarquablement développés au débouché des havres mais existent sporadiquement par ailleurs. Le tracé figuré sur les cartes correspond au minimum de débit observé au voisinage de la basse-mer lorsque le ressuyage de l'estran est très avancé. Bien formés et parfois même relativement encaissés au niveau de la haute plage, ces chenaux se diversifient et s'anastomosent sur le bas-estran, tout en respectant des directions constantes en chaque point du littoral. Comme les bancs, les chenaux du bas-estran traduisent donc la dynamique du littoral. Certains chenaux secondaires bien marqués mais à faible débit, ont été dessinés avec un figuré plus léger destiné à souligner leur caractère temporaire par rapport au cycle de marée. Dans le détail le tracé des chenaux peut varier très rapidement d'une marée à l'autre, surtout par gros temps.

2.3 Mares

Ce sont des zones basses mal drainées qui se rencontrent soit sur le bas-estran, soit dans la partie supérieure des schorres. Dans le premier cas, il s'agit de fragments de chenaux mal individualisés et à faible débit. Sur les schorres, les mares sont bien souvent la trace d'anciennes extractions de tangué qui ont peu évolué. Ces mares restent en eau au cours des périodes de morte-eau et peuvent occasionnellement, en été, être le siège de sursalures notables.

2.4 Ruptures de pente

Les changements de pente sur la plage sont le signe du passage entre des zones dynamiques différentes. Ainsi, la rupture de pente entre la haute plage (bourrelet d'estran) et la basse plage à ripple marks est-elle le plus souvent bien marquée. En plusieurs points, on observe une rupture de pente multiple, dans des zones abritées. Quand la rupture de pente est absente sur une plage, c'est souvent que la haute plage a disparu, érodée au contact d'enrochements ou de digues (Coutainville, Hauteville). L'équilibre du littoral est alors rompu au bénéfice de la dispersion des sédiments vers le large.

Des ruptures de pente beaucoup plus nettes se rencontrent au pied de la dune attaquée par les vagues déferlantes ; elles constituent là une véritable frontière au domaine continental.

De fortes ruptures de pente correspondent dans les havres et au débouché de ceux-ci à l'évolution latérale des chenaux. Elles ont été représentées par un figuré spécial en raison de leur pente verticale et leur caractère rapidement évolutif.

2.5 Ligne de basse mer

En dépit du caractère instantané de cette donnée, elle a été utilisée comme courbe de niveau dans tous les cas où elle permet de souligner la morphologie de l'estran, par exemple au niveau des éventails deltaïques. C'est une courbe arbitraire (elle est très fortement déplacée sur deux bandes de photographies successives) mais néanmoins significative.

2.6 Rides

Les champs de rides figurés sont constitués de formes ayant 1 à 2 m de longueur d'onde et quelques décimètres de hauteur. Dans la mesure du possible, les rides réellement observées ont été dessinées, mais une généralisation s'est imposée lorsque ces rides ont été trop nombreuses. Ces champs de rides sont particulièrement fréquents en bordure des chenaux ou sur des bancs séparant deux chenaux anastomosés.

2.7 Sous-écoulements

Même en l'absence de ruptures de pente, certains niveaux de plage sont marqués par des suintements diffus ou par des sous-écoulements ponctuels alignés. La répartition de ces écoulements n'est pas quelconque et souligne des lignes majeures de circulation souterraine, marquant en particulier le tracé ancien de chenaux migrants ou disparus.

Les alignements réguliers correspondent aux griffons de la nappe des dunes. Quelques écoulements sur des portions de plage peu pentues aboutissent à l'établissement de mares pérennes à ce niveau.

2.8 Cordons dunaires

Au débouché des havres, les dunes les plus récentes se sont installées sur des crochons sableux successifs, séparés par des zones basses primitivement marécageuses. Cette structure est

très typée au niveau de la Pointe du Banc comme de la Pointe d'Agon, mais également reconnaissable ailleurs. Nous avons figuré le tracé de ces cordons dunaires alignés qui soulignent l'érosion de certains secteurs côtiers (Montmartin, Créances) et la direction d'allongement des musoirs sableux qui limitent les havres. Dans les zones anciennement conquises comme dans les zones urbanisées ou bouleversées par les extractions de sable et l'agriculture, ces structures ne sont en général que très partiellement reconnaissables.

2.9 Limites de végétation dunaire

La limite de végétation correspondant au sommet de la dune est extrêmement nette dans toutes les zones en voie d'érosion, mais assez bien marquée également dans les secteurs en croissance. C'est donc au sommet de la dune érodée que correspond la limite indiquée, alors que le flanc colonisé par les Oyats sur la dune en croissance est entièrement rapporté à la dune et non à la haute plage. La différence est extrêmement faible en plan horizontal, en raison de la raideur des pentes d'érosion dunaires lorsqu'elles sont attaquées par la mer.

2.10 Limites de la végétation de schorre

Les limites indiquées pour la végétation du schorre sont également d'une parfaite netteté si nous avons affaire à une forme d'érosion bordée par une microfalaise. Dans le cas d'un schorre pionnier en voie de croissance, marqué par l'avancée de touffes individualisées, un figuré spécial permet de délimiter la zone en cours de colonisation, située le plus souvent en avant d'une micro-falaise ancienne abandonnée.

2.11 Directions de flot et de jusant

Cette indication dynamique correspond à quelques zones dans lesquelles l'examen de détail des formes a permis de rapporter préférentiellement les accumulations sédimentaires observées à l'action de l'un ou l'autre de ces facteurs. Lorsque la forme des chenaux permet de conclure à une telle prédominance, le signe a été omis sur la carte.

3 Indications planimétriques

Les indications planimétriques figurant sur la carte sont destinées à préciser la position de certains éléments morphologiques ou à montrer des particularités dynamiques.

3.1 Limite de zone urbanisée

Le figuré général des zones urbanisées a été utilisé au minimum et seulement pour les secteurs où plus aucune observation morphologique n'était possible sur le littoral. Dans ces zones, les formes du terrain sont très modifiées et l'interprétation devient incertaine. En zone d'habitat dispersé, nous avons seulement figuré les éléments planimétriques (routes et chemins) susceptibles de permettre une meilleure localisation des structures littorales.

3.2 Digues et enrochements

La défense du littoral s'est traduite par l'établissement de lignes plus ou moins continues de digues ou d'enrochements qui ont à leur tour très rapidement réagi sur la morphologie côtière et l'alimentation de la plage, en particulier dans la partie haute de celle-ci. Il est donc important d'indiquer l'extension de ces ouvrages de défense, souvent accompagnés d'effets pervers.

Les épis transversaux sont rares sur la côte du Cotentin et consistent le plus souvent en de simples cales bétonnées destinées à assurer un accès facile à la mer pour les mytiliculteurs et les plaisanciers. Leur faible extension vers la basse plage et leur profil bas en font des ouvrages aux conséquences limitées sur la tenue du littoral, contrairement aux ouvrages longitudinaux. Il est rare qu'elles soulignent un transit préférentiel (Edenville).

3.3 Extractions

De nombreuses extractions de matériel sableux ont été effectuées dans la zone littorale et certaines se poursuivent actuellement, avec des conséquences diverses sur l'équilibre côtier. Nous avons figuré les zones morphologiquement reconnaissables, mais bien des sites d'extraction ont été occupés ultérieurement par des terrains agricoles (Créances) au milieu des massifs dunaires. Les extractions faites au niveau des chenaux ou des pointes sableuses construites actuellement par la mer n'apparaissent pas sur une carte morphologique, en raison du remplacement rapide du matériel extrait (Blainville, Portbail) mais les conséquences de ces extractions sont lourdes à l'échelle régionale et se traduisent par une accélération de l'érosion en aval des zones d'emprunt, c'est-à-dire en général au Sud des havres concernés.

3.4 Bouchots, parc à huîtres

Ces installations sont maintenant largement développées sur l'estran. Les lignes de bouchots sont dessinées individuellement ; par contre, les parc à huîtres sont indiqués par un figuré général correspondant à l'extension des tables formant chacune des concessions. Ces structures, quoique transparentes aux courants, modifient les conditions sédimentaires sur l'estran, à la fois par l'accumulation des débris correspondant à leur fonctionnement, par le va-et-vient nécessaire à leur entretien et à leur exploitation et enfin par les modifications qu'apportent au sédiment de telles concentrations biologiques : les moules rejettent les vases qu'elles absorbent après les avoir enrobées de mucus, ce qui augmente la rigidité des dépôts et rend plus difficile leur remise en mouvement par les vagues et les courants. L'extension de l'habitat des moules sauvages sur l'estran amène aussi des modifications importantes et favorise la rétention de sédiments du type sablo-coquillier sur les platiers rocheux, diminuant les quantités en transit.

COMMENTAIRE DETAILLE DE LA CARTE DES ZONES INTERTIDALES DU CENTRE-COTENTIN.

Nous présenterons successivement les remarques qui paraissent éclairer l'interprétation des 11 feuilles de la carte morpho-sédimentaire établie dans les conditions précédemment indiquées à partir des photographies aériennes de 1982 et 1983.

1 Feuille n° 1 - PORTBAIL

Du havre de Portbail au Sud du havre de Surville.

1.1

En dehors du débouché de ces deux havres, la côte est constituée d'un cordon dunaire presque rectiligne atteignant plusieurs centaines de mètres d'épaisseur, sporadiquement urbanisé autour de Lindbergh-Plage, de Denneville-Plage et des Mielles d'Alonne.

La liaison entre dune et haute plage s'effectue par une rupture de pente le plus souvent très marquée, qui constitue une falaise d'érosion des dunes.

Le sable fin de ces dunes alimente le bourrelet d'estran sur la haute plage.

Le recul des dunes est notable et rapide, en particulier, près du havre de Portbail, en bordure des dunes protégées de Lindbergh.

Des protections en enrochement ont dû être établies au pied des dunes de Denneville, stabilisant quelque peu la plage. A Lindbergh, une seule propriété est protégée et le recul de la laisse de pleine mer a amené la création d'un saillant très visible à ce niveau.

1.2

L'entrée du havre de Portbail est dissymétrique, la plage étant en net engraissement du côté Nord tandis que les cordons préexistants du Sud sont érodés. Le chenal du havre lui-même, contraint à un tracé rectiligne en direction du Sud-Ouest le long de la digue submersible, divague dans la partie basse de la plage avant de s'étaler sur le platier rocheux. Toute cette zone est instable, la digue, fondée sur le sable, nécessitant un

entretien constant et le jeu réciproque des houles et des courants de marée amenant une grande mobilité du placage sableux sur la plage moyenne.

Dans l'ensemble, comme on peut l'établir en détail à Carteret plus au Nord, le chenal est déblayé par le courant de jusant en grande marée alors que des bancs tendent à l'encombrer à partir de Nord-Ouest sous l'influence des houles obliques qui font transiter le sable de Barneville vers Portbail.

Le cordon Sud de l'entrée du havre de Portbail, alimenté dans sa partie distale par les houles diffractées autour de la digue submersible et de la pointe Nord du havre tend à pénétrer dans le havre, poussé par les courants de flot ; mais le régime d'érosion reprend très rapidement vers le Sud-Est dès que l'on quitte les environs de l'embouchure.

1.3.

A l'entrée du havre de Surville, se développent également deux pointes sableuses recourbées vers l'intérieur, sous l'influence des courants de remplissage du havre, très puissants au cours de la seconde partie du flot en grande marée par suite de la cote élevée du seuil d'entrée de cette petite structure. Remodelées par les houles diffractées sur les petits fonds devant l'entrée, ces deux pointes tendent à s'allonger quelque peu, mais leur croissance est limitée par l'action des courants de jusant qui maintiennent l'ouverture du chenal. La dissymétrie entre la pointe Nord, massive et peu allongée, et la pointe Sud bien formée en cordon devant le havre tient à la faiblesse de l'obstacle constitué par le chenal du havre de Surville qui n'est fonctionnel que pendant une petite partie du cycle de marée et n'interrompt pas la régularité du transit littoral par obliquité le long de la côte.

1.4

Les sables s'étalent sur la partie moyenne de l'estran au-delà de la rupture de pente du bourrelet de plage et des cailloutis

locaux apparaissent au milieu des sables fins, surtout au voisinage des platiers rocheux qui affleurent progressivement sur le bas-estran. Comme ailleurs, on constate ici l'extrême limitation du gisement de sables littoraux confiné dans la partie haute de l'estran et en particulier au contact du réservoir potentiel de matériel constitué par les dunes.

Il existe peu de structures notables sur cette partie moyenne de l'estran, en dehors des chenaux de vidange des havres, à l'exception de quelques bancs transversaux allongés Nord-Est - Sud-Ouest devant Lindbergh-Plage, qui concentrent les ruissellements selon des lignes parallèles et témoignent de la tendance au transit général le long de la plage.

La masse des sables est un peu plus importante au débouché des havres, notamment du havre de Portbail, amorçant la constitution d'une petite accumulation deltaïque et recouvrant en grande partie les pointements rocheux bien développés par ailleurs.

Un banc oblique peu marqué se développe en face de la pointe Sud du havre de Surville, devant la Poudrière.

1.5.

Les platiers rocheux sont moyennement développés dans ce secteur, formés de schistes cambriens : les Grands Juments, le Gros Rocher, devant Portbail, alors que l'Ordovicien et les schistes et grès dévoniens ressortent à l'Est d'une faille Nord-Sud, plus au Sud : Le Puy, La mare de l'Épurin, La Charrière du Moulrier. Les sables littoraux fins occupent d'étroits chenaux parcourus par les courants de vidange du platier, en général le long des lignes de diaclase ou des failles. Vers le bas-estran, l'enrichissement en débris de coquilles des sables est notable mais toujours localisé ; la masse sableuse devient moins importante à mesure que l'on se rapproche de la limite inférieure de la zone intertidale.

2 Feuille n° 2 - BRETTEVILLE-SUR-AY

Du Sud de Surville à Saint-Germain-sur-Ay-Plage

2.1

Cette section, très homogène, est bordée entièrement d'un cordon dunaire continu, relativement peu équipé touristiquement, les urbanisations littorales étant limitées aux agglomérations de Bretteville-sur-Ay-Plage et de Saint-Germain-sur-Ay-Plage, agglomérations satellites relativement lointaines par rapport aux bourgs originaux du même nom.

Nul écoulement continental n'interrompt le bourrelet de plage, le drainage de l'arrière-pays s'effectuant vers le havre de Surville au Nord, jusqu'au niveau de La Renaudière, et surtout vers le havre de Lessay au Sud, par le ruisseau de l'Ouve.

2.2

La haute plage est en contact direct avec la dune et séparée d'elle par une falaise d'érosion bien marquée, de six à huit mètres de hauteur. L'agglomération de Saint-Germain-Plage a dû être protégée par une ligne d'enrochements pour éviter le recul du pied de la dune, dans sa partie Sud d'abord, puis vers le Nord du village.

Le cordon dunaire s'élargit vers le Sud constituant à la limite de la feuille l'enracinement de la Pointe du Banc qui limite au Nord le havre de Saint-Germain, mais qui reste partout marquée vers l'extérieur par des traces d'érosion récente (falaise vive et accumulations de cailloutis sur le haut-estran, souvent rapportées plus au Sud à un cycle d'évolution ancien).

Le sable fin dunaire érodé constitue en général le bourrelet de haut-estran mais la déflation et l'action des vagues déferlantes trient à flanc de bourrelet un matériel plus grossier, où les cailloutis plats schisteux finissent par constituer un pavage discontinu.

2.3

Sur le bas estran, les platiers sont bien développés sur une largeur qui peut atteindre 2 km. Les roches qui affleurent sont des schistes et grès dévoniens au Nord, ordoviciens au Sud d'une ligne de faille bien marquée par un chenal ensablé en face de Saint-Germain-sur-Ay-Plage.

Le sable d'estran occupe des surfaces limitées sur le moyen-estran, à l'Est des platiers, mais on retrouve un sédiment identique dans les chenaux qui drainent le platier suivant les lignes de fracture. Ces sables ne paraissent pas transiter de façon régulière au-dessus du platier, dont l'affleurement représente donc la limite externe des formations meubles d'estran.

3 Feuille n° 3 - SAINT-GERMAIN-SUR-AY-PLAGE

De la plage de Saint-Germain à Pirou-Plage

Sur cette feuille apparaissent plusieurs unités que l'on peut décrire successivement, du Nord au Sud.

3.1

De Saint-Germain-sur-Ay-Plage à la Pointe du Banc, s'étend la pointe dunaire qui limite au Nord le havre de Lessay. L'estran est sableux en basse plage, mais souvent couvert de cailloutis sur le bourrelet d'estran, malgré l'apport de la dune érodée. Les platiers rocheux prennent rapidement le relais de l'estran sableux vers le large dans la première partie de ce secteur, mais les affleurements de sables et de cailloutis deviennent prédominants par le travers de la Pointe du Banc. Une ligne de faille orientée Nord-Est - Sud-Ouest amène l'affleurement de pointements granitiques au Sud de celui des schistes briovériens qui avaient eux-mêmes pris le relais des formations ordoviciennes au-delà de Saint-Germain.

3.2 L'estran

3.2.1

Du parallèle de la Pointe du Banc au Nord de Pirou-Plage, l'estran sableux se développe considérablement et le matériel s'étale en éventail en avant du débouché du havre de Lessay. Les divagations du chenal du havre entre les Pointes du Banc et du Becquet se traduisent par une érosion très forte de la côte Sud, entre Printania-Plage et Le Becquet alors que la Pointe du Banc se prolonge par des crochons et des bancs en extension. L'évolution de cette zone obéit aux lois générales de modification des débouchés des havres précédemment décrites par Hommeril (1967) puis Bellesort (1980) et sera détaillée à propos de l'étude du havre de Lessay lui-même.

C'est évidemment l'action des courants de marée qui est à l'origine de l'essentiel des modifications observées, mais la diffraction des houles autour de la Pointe du Banc aboutit au transport vers le Nord d'une petite quantité de sable vers la Pointe du Becquet.

3.2.2

Sur le bas-estran, les affleurements rocheux sont noyés sous les sédiments étalés par les courants de jusant, et les sables se rencontrent au large bien au-delà de la zone intertidale. Ils ont été reconnus jusqu'à - 10 mètres selon les levés de la carte géologique au 1/50 000. L'éventail deltaïque est parcouru de nombreux chenaux anastomosés entre lesquels se développent un certain nombre de bancs sableux parallèles. Chenal principal et bancs suivent sur tout l'estran une direction générale Est-Nord-Est - Ouest-Sud-Ouest. En face d'Armanville-Plage, les structures disparaissent sur l'estran vers le Sud de l'éventail deltaïque dans une zone moins mobile où se sont développées depuis longtemps pêcheries et bouchots.

3.2.3.

C'est devant Pirou-Plage que réapparaissent sur l'estran les platiers rocheux (schistes et grès du Cambrien), reconstituant une coupe transversale semblable à celle décrite plus au Nord. Des sous-écoulements relativement importants soulignent le débouché de l'émissaire des marais de Pirou, qui représente certainement la trace d'un ancien havre actuellement comblé. Face à ces structures, les sables de moyen-estran descendent sur les platiers, constituant une amorce d'éventail deltaïque à ce niveau. Les dunes de Pirou sont bordées par une falaise d'érosion modérée et contribuent à une alimentation convenable de la haute plage, où les cailloutis deviennent rares.

4 Feuille n° 4 - GEFFOSSES

De Pirou-Plage au Nord de Gouville.

4.1

La zone Nord de cette feuille prolonge les structures de la feuille précédente jusqu'au débouché du havre de Geffosses, avec une ligne de dunes continue entamée par une falaise d'érosion sauf au voisinage immédiat du havre. Les roches cambriennes cèdent la place sur le bas-estran à un massif de diorite quartzique (Sac de Pirou) mais les sables forment des placages importants dans toutes les anfractuosités du platier, débordant même vers le large la zone intertidale jusqu'à - 5 cm CM et prolongeant ainsi largement vers le Sud le secteur engraisé devant le havre de Lessay.

4.2

La sortie du havre de Geffosses constitue une zone littorale très modifiée par les interventions humaines, à la fois à la suite du barrage de l'entrée du havre et de l'importance des extractions sableuses qui ont détruit de nombreux crochons au Nord du havre. Les crochons Nord et Sud sont peu marqués, le rétrécissement de l'entrée et l'existence d'une cote minimale à + 2,45 NGF limitant les possibilités d'évolution. Le dépôt d'enrochements a permis en outre de stabiliser sur la haute plage les abords immédiats du déversoir. Plus au large, l'amorce d'un petit éventail deltaïque est marqué sur la plage moyenne.

4.3

Les platiers rocheux sont moins élevés et généralement plus ensablés au Sud du havre, où s'individualisent plusieurs rides perpendiculaires au rivage et dissymétriques, traduisant un transit du sable parallèle à la côte en direction du Sud. Même les sables du moyen-estran finissent par s'étaler vers le

large au Nord de Gouville, formant un éventail secondaire en direction de l'Ouest. Les affleurements de cette zone sont des schistes du Briovérien moyen ou supérieur.

C'est également vers Gouville, dans cette zone Sud, que disparaissent enfin les falaises d'érosion en bordure de la haute plage et de la dune, remplacées par de petites accumulations éoliennes sur le haut du bourrelet d'estran et traduisant une tendance locale à l'accrétion du littoral.

En dépit de cette tendance, des tourbes et argiles saumâtres anciennes (antérieures à 6500 BP), affleurent sur le bas-estran, un peu au Sud du lieu dit "Le Plein de Mars". Mais cet affleurement, recouvert d'un placage sableux lors de la mission aérienne de référence, ne figure pas sur la carte.

5 Feuille n° 5 - BLAINVILLE

De Gouville à Coutainville, le développement du platier rocheux constituant la zone intertidale est particulièrement important. C'est aussi la zone dans laquelle ce platier est le plus diversifié. Au droit du phare de Senéquet, la distance entre le niveau des plus basses mers et le cordon dunaire qui ferme le havre de Blainville atteint 4 km.

5.1.

Sur la haute plage, le bourrelet d'estran n'est interrompu que par le débouché du petit havre de Blainville, dont le chenal est à une cote très haute, environ 2 m NGF. Le haut-estran est encombré de cailloutis provenant du démantèlement des platiers rocheux voisins qui affleurent sur le bas-estran, accompagné de sables fins analogues à ceux des dunes qui, sauf au voisinage de la cale de Gouville, manifestent une tendance modérée à la régression.

Devant Gouville, ces sables fins, transitant du Nord s'étalent en un éventail bien marqué sur le moyen-estran, marquant une interruption nette du transit littoral moyen et la diversion d'une certaine quantité du matériel disponible vers le bas-estran et les zones de platier. Une telle zone de diversion se répète plus au Sud, en face de l'axe Linverville - Rocher Thomas, ainsi que par le travers des installations conchylicoles du havre de Blainville. Des bancs transversaux peu élevés soulignent à chaque fois l'extension de ces sables de plage.

Au Sud du havre de Blainville, les sables fins deviennent peu abondants même sur le haut-estran, l'alimentation de celui-ci aux dépens des massifs dunaires étant le plus souvent empêchée par les protections établies en haut de plage pour défendre les zones urbanisées (Cale de Blainville, Coutainville).

Devant Coutainville, au niveau de la cale Nord, un nouvel éventail dirigé vers le Sud-Ouest, contribue à amaigrir encore le haut-estran, en direction des platiers, à tel point que la haute plage disparaît entièrement, laissant réapparaître sous un placage sableux sporadique des argiles gris-bleuâtres caractéristiques de l'extension ancienne des havres ou lagunes littorales. La nouvelle carte géologique de Coutances au 1/50 000, en cours d'édition, attribue ces argiles à une période antérieure à 6500 BP, en dépit de la bonne conservation des éléments végétaux figurés que l'on y trouve.

5.2

Le bas-estran est pour l'essentiel le domaine du platier rocheux, sables en général coquilliers et cailloutis ne constituant que des placages au-dessus des affleurements rocheux déprimés ou des remplissages dans les chenaux intermédiaires qui presque tous suivent des lignes de failles majeures ou des diaclases. Les blocs rocheux sont fortement décalés par ces failles les uns par rapport aux autres, comme le montre la variation pétrographique et stratigraphique des affleurements.

Au Sud du "Plein de Mars" et jusqu'à une grande faille qui traverse obliquement les platiers, du Nord-Est au Sud-Ouest, et du Sud du "Rocher aux Mouettes" jusqu'au Nord du "Home de Blainville", les rochers briovériens font place à un grand affleurement de grès de Lessay cambrien : le Rocher aux Mouettes, le Rocher Thomas, Les Homardières, le Senéquet, appartiennent à cette zone. Des placages de grès plus récent, d'âge helvétique, se rencontrent sur ce platier. Les grès friables donnent de nombreux cailloutis et des sables fins, mais l'essentiel du matériel sédimentaire mobile que l'on rencontre entre les rochers est constitué d'un sable coquillier assez grossier, très différent du sable de plage et

relayant celui-ci dès le début de la basse plage. Sous l'influence des courants violents, ces sables s'organisent en bancs longitudinaux, Nord-Sud, de forme plus ou moins pérenne, accrochés au Sud de pointements rocheux, au Sud de la cale de Gouville.

Au Sud-Est de la faille précédente, le Briovérien reparait, sous la forme d'une bande affleurante de volcanosédimentaire du Briovérien inférieur, puis au-delà d'une seconde faille parallèle à la première passant au Sud des rochers du "Home de Gonneville" et du "Home de Blainville", avec des grauwackes et grès fins à niveaux conglomératiques d'âge briovérien supérieur.

Devant la cale de Blainville et au Nord de Coutainville, deux réseaux de failles perpendiculaires hachent le platier, faisant apparaître divers niveaux de Briovérien, mais aussi des filons de rhyolite et quelques noyaux de diorite quartzitique de Coutances. L'extension des platiers se réduit au Sud, au bénéfice de grandes zones plates de sable coquillier et de cailloutis associés à quelques rochers épars.

D'importantes prairies à Zostères occupent la surface du platier entre les affleurements rocheux, retenant une matrasse peu épaisse de sables fins, mais aussi des éléments coquilliers et des cailloutis, soulignant la faible alimentation en sable de l'ensemble de ce secteur.

6 Feuille n° 6 - REGNEVILLE

De Coutainville à Montmartin-sur-Mer; cette grande feuille couvre un bas-estran rocheux très étendu en avant de la Pointe d'Agon (il y a 6 km du wharf de la Pointe aux Rochers du Ronquet, d'Est en Ouest) ainsi que le débouché du havre de Regnéville et la partie Nord de l'éventail deltaïque qui lui correspond.

6.1

Le haut-estran n'existe plus, ou pratiquement plus, au niveau de Coutainville et du Passous, où la dune a été entièrement urbanisée et où le littoral est défendu par une ligne renforcée d'enrochements tout près des constructions. Immédiatement au Sud, la limite du domaine continental est encore une fois constituée par une falaise accore de 6 à 8 mètres de hauteur, creusée dans une dune en voie de recul. Il faut descendre au niveau du point correspondant au parallèle 1154,2 pour voir réapparaître des formes d'accrétion en haut-estran : c'est le "fulcrum" de la Pointe d'Agon. Le long de cette pointe se succèdent en haut-estran des bourrelets de cailloutis et sables coquilliers grossiers, parfois sporadiquement recouverts par des venues de sable plus fin provenant des dunes. A la Pointe d'Agon, les bourrelets successifs marquent la tendance à l'avancée de la pointe, en dépit des coupures imposées par le passage des chenaux Nord de vidange de l'estuaire de la Sienne.

Entre la Pointe d'Agon et le village de Regnéville s'ouvre le débouché du havre, marqué par l'existence de bancs entre des chenaux de jusant anastomosés. Les houles d'Ouest et de Nord-Ouest diffractées autour de la Pointe d'Agon remontent vers le Nord-Est et contribuent à remonter du sable vers la Pointe du Passerin, sur la rive gauche de la Sienne. Toute la zone située à l'Est de l'extrémité de la Pointe d'Agon va être modelée par les courants de marée qui parcourent le havre de Regnéville et aboutissent comme pour les autres havres à un lent colmatage en dépit des reprises d'érosion liées aux courants de jusant.

À niveau du marais du Nord, polder appuyé au cordon dunaire et qui est séparé de la falaise ancienne par le schorre du ruisseau du Passerin, les formes d'érosion de la dune réapparaissent dès le parallèle 1151,2. Mais l'érosion de la côte est ici exacerbée par la poussée du chenal Sud de vidange du havre de Regnéville, qui a été déplacé fortement en direction de l'Est par l'avancée des bancs de sable qui prolongent la Pointe d'Agon. La plus grande partie du cordon dunaire a disparu au niveau du CD 73 à l'Ouest de Montmartin et le recul du niveau des plus hautes mers est estimé à plus de 150 m depuis la Seconde Guerre Mondiale. Les formes d'érosion sont particulièrement marquées jusqu'à Hauteville.

6.2.

Les sables du bourrelet de haut-estran s'étalent sur le bas-estran en formant un appareil en éventail, souligné par des rides obliques, devant Coutainville. Cet appareil d'aspect deltaïque pourrait être lié au débouché de l'ancien havre de Coutainville, comblé au 18^{ème} Siècle et dont l'emplacement est maintenant urbanisé jusqu'à la Mare de l'Essay. Les sables fins passent rapidement vers l'Ouest à des cailloutis et des sables coquilliers comme sur les platiers situés plus au Nord. Les pointements rocheux sont beaucoup plus rares que devant Blainville, ce sont surtout des phanites du Briovérien moyen et, près de la côte, des diorites quartzitiques de Coutances. Au Sud de La Roque, les rochers des Moulières et du Ronquet correspondent à des affleurements de schistes, grès quartzites et poudingues rapportés à la série rouge d'Hyenville, d'âge dévonien supérieur. En dépit de la largeur de l'estran, les zones rocheuses sont limitées à des bancs particuliers en relief, et l'ensemble du platier correspond à un placage sablo-caillouteux très largement colonisé par les bouchots.

Quelques bancs sableux obliques par rapport au rivage, allongés assez régulièrement vers le Sud-Sud-Ouest parsèment la partie proximale de l'estran au Nord du premier chenal de la Sienne

qui constitue la Passe de la Collière. Superficiellement, les sédiments sont sableux et caillouteux, mais les éléments grossiers paraissent constituer seulement un pavage résiduel lié à l'élimination des phases les plus fines sous l'influence des courants très orientés qui parcourent constamment cette zone. La masse sableuse d'ensemble a été mise en place antérieurement et forme la partie septentrionale du cône deltaïque de la Sienne qui a été fonctionnel avant que l'accrétion de la Pointe d'Agon vers le Sud ne repousse dans cette direction les chenaux de jusant.

Au Sud-Ouest de la Pointe d'Agon commence la grande zone d'étalement deltaïque liée au fonctionnement actuel de la Sienne, qui ne prend tout son développement que sur la feuille suivante. Les affleurements du platier sont noyés sous la masse sableuse au Sud du Ronquet et des Roquelins.

7. Feuille n° 7 - HAUTEVILLE-SUR-MER

De Montmartin-sur-Mer à la cale de Lingreville.

Sauf dans sa partie tout-à-fait méridionale, cette feuille recouvre la partie active de l'éventail deltaïque intertidal de la Sienne.

7.1.

Sur la haute-plage, le cordon dunaire est ininterrompu de la Pointe du Passerin au poulier Nord du havre de la Vanlée. La plus grosse partie du bourrelet d'estran est cependant constituée par une accumulation de sable et de cailloutis dont la mise en place est vraisemblablement plus ancienne. Les cartes de Coutances et de Granville au 1/50 000 indiquent un âge compris entre 6500 et 1500 BP. La reprise de la partie superficielle de ces formations par les agents dynamiques actuels est importante, et l'apport de sable de la dune masque parfois la masse du cordon. Des argiles bleues consolidées apparaissent en bordure extérieure du haut-estran, devant le Village de la Mer, au Sud d'Hauteville-Plage, ainsi que plus sporadiquement au pied des enrochements qui défendent l'agglomération de Hauteville. L'érosion et le recul des dunes sont très sensibles de Montmartin à Hauteville, au point de menacer les constructions établies à la lisière Nord d'Hauteville. Des dépôts d'enrochements effectués au pied de la falaise et sous forme d'épis transversaux n'ont pas donné de résultat appréciable et la ligne défendue se situe maintenant en plein bourrelet d'estran. Il n'y a pratiquement plus de haute plage et les sables dunaires s'étalent sur la partie proximale du bas-estran.

7.2

L'ensemble des chenaux du débouché de la Sienne constitue un chevelu anastomosé disposé en éventail depuis la passe de la Collière jusqu'au parallèle 1148, au Sud d'Hauteville. Sur une distance de 4 km, bancs de sables aplatis et zones déprimées se succèdent avec

une orientation préférentielle Nord-Est - Sud-Ouest. Chenaux de flot et de jusant peuvent souvent être individualisés, le fond de certains chenaux plats étant marqué par des champs de rides transversales. La limite inférieure de la structure deltaïque a été soulignée par la ligne de basse mer instantanée au moment des prises de vue, mais l'éventail se prolonge dans la même direction au-dessous du zéro hydrographique. On a là une zone de sédiments très mobiles sous l'action des courants et des houles, sans aucun doute la plus importante de tout le secteur Cotentin Centre étudié ici. Quelques pointements rocheux épars sont signalés dans cette zone, mais restent parfois recouverts de placages sableux (Rocher Maillard, Le Tréchet). Ils sont constitués de schistes gréseux du Briovérien supérieur.

Au Sud d'Hauteville, l'éventail deltaïque se prolonge par une vaste zone sableuse plate, très exploitée pour la mytiliculture, avant que ne réapparaissent les platiers rocheux, schistes et grauwackes du Briovérien moyen et supérieur.

Devant la cale de Lingreville, des bancs sableux s'individualisent à partir de la haute plage et s'avancent vers l'Ouest, perpendiculairement à la direction du littoral, marquant comme plus au Nord une tendance au transfert de sable du cordon dunaire vers le bas-estran.

8 Feuille n° 8 - HAVRE DE LA VANLÉE

De Lingreville à Saint-Martin-de-Bréhal.

Sur cette feuille s'observe la continuation de la barrière dunaire sur cordon littoral sablo-caillouteux ancien, déjà décrite sur la feuille d'Hauteville, et interrompue par le débouché du havre de la Vanlée. Le développement des platiers rocheux en bas-estran est surtout notable au Sud du havre.

8.1

Les dunes d'Hauteville se terminent par des cordons littoraux d'extension limitée et recourbés vers l'Est au Nord du havre de la Vanlée, délimitant en arrière une plaine littorale peu élevée, mais dont la limite avec le havre est marquée par une falaise d'érosion liée au recul de la côte sous l'influence des clapots de vent de Sud-Ouest qui pénètrent directement à pleine mer dans le havre. La divagation du chenal du havre, repoussé vers le Nord-Est par la croissance de la Pointe Sud du cordon dunaire, contribue au déblaiement de ces produits d'érosion et les étale soit vers l'éventail deltaïque extérieur (jusant), soit vers l'intérieur du havre (flot). A l'occasion de ce retrait du trait de côte réapparaissent des formations anciennes normalement enfouies sous les dunes. On a décrit des formations saumâtres bleues dites argiles de Lingreville, datées de 6500 à 1500 BP et dont la limite supérieure correspond aux pleines mers de vive eau actuelles, tout au Nord du havre près du lieu-dit Verrouit, et deux niveaux de tourbes superposés, le plus élevé étant très récent, sur le littoral Nord-Est du havre. Le niveau ancien, dit de Hauteville et antérieur à 6500 BP, est inondable tandis que le niveau récent serait typique d'un niveau "dunkerquien" un peu plus élevé que le niveau actuel. L'affleurement est situé à l'Ouest-Nord-Ouest de la ferme de la Bissonnerie.

Sauf vers l'extrémité du musoir du cordon Sud, où l'accrétion du cordon se poursuit sous l'influence des houles diffractées autour du poulrier Nord et des courants de flot, violents en raison de la cote élevée du seuil d'entrée du havre, et où les sables fins constituent la totalité du haut-estran, le bourrelet d'estran se continue au Sud du havre sous la forme d'une accumulation sablo-caillouteuse régulière. Des enrochements protègent les parties les plus sensibles de l'agglomération de Saint-Martin-de-Bréhal où l'érosion a fait affleurer à nouveau en bordure de haut-estran des tourbes anciennes.

8.2.

Sur le bas-estran, les masses sableuses qui constituent les éventails deltaïques de la Sienne et de la Vanlée apparaissent comme pratiquement coalescentes, ce qui fait que ce secteur peut être considéré comme l'un des mieux alimentés en matériel sédimentaire de toute la zone étudiée.

Au Nord, les sables fins se développent largement à l'Est des platiers jusqu'au havre. Les pointements rocheux de la zone la plus basse sont peu nombreux et les bouchots installés sur des sables et des cailloutis assez irréguliers.

Au centre, se développe l'éventail deltaïque de la Vanlée avec ses chenaux anastomosés descendant l'estran en direction générale de l'Ouest après que le chenal principal ait marqué un grand coude vers le Sud sous l'influence de la poussée des sables qui transitent à partir du Nord. Contrairement à ce que l'on observe pour l'Ay ou la Sienne ainsi qu'en plusieurs points indépendants du débouché des cours d'eau, les formes des chenaux et des bancs ne traduisent pas une dispersion vers le large, mais un mouvement parallèle au rivage.

Plus au Sud, et jusque par le travers de la route submersible du havre, un étalement des sables d'estran s'observe, sans formes bien déterminées. Ce n'est que devant Saint-Martin-de-Bréhal

que d'importants platiers se développent à nouveau, constituant sur le pourtour du bas-estran la limite d'une sorte de cuvette peu profonde, noyée de sédiments plutôt fins, peu mobiles puisqu'ils sont chargés en sulfures. Ces affleurements du Briovérien moyen sont constitués par des flysch gréseux (formation d'Hacqueville) dans les rochers de Bréhal : grauwackes dominantes alternant avec des silts et schistes fins tandis que plus au Sud (Pontéroc) apparaît la formation de Saint-Pair, schistes noirs ou lustrés alternant avec des grauwackes fines. Ce bassin de Saint-Martin, qui s'étend au Sud jusqu'à Coudeville, peut être interprété comme une zone d'étalement de sédiments anciens de la Vanlée, traduisant une position plus méridionale du débouché de ce havre. D'importants sous-écoulements en provenance de l'Est marquent d'ailleurs ce secteur.

Au Sud-Est, le remplissage du bassin passe à une natte établie sous une vaste prairie à Zostères.

9 Feuille n° 9 - GRANVILLE

De Saint-Martin-de-Bréhal à Granville, l'estran se rétrécit progressivement pour se réduire à la pointe rocheuse du Roc, qui constitue une coupure physique majeure sur la côte Ouest du Cotentin.

9.1

Le niveau des plus hautes mers reste marqué par un bourrelet d'estran sablo-caillouteux fréquemment envahi de sables fins dunaires arrachés au massif qui surplombe ces formations. La falaise d'érosion atteint 12 m de hauteur entre Bréville et Donville et le recul du rivage a rendu nécessaire une protection par murs ou enrochements en haut de plage dans toute la zone urbanisée de Donville-Bains, entraînant un amaigrissement plus prononcé encore de la haute plage. Vers la Pointe du Lude, l'estran sableux disparaît devant une falaise accore, des sables grossiers et coquilliers ne se retrouvant de manière très limitée que devant le casino de Granville. La Pointe du Roc elle-même est constituée par les tillites de Granville, d'âge briovérien supérieur, en fait des grès et conglomérats interstratifiés dans une séquence de grès et de schistes. Des quantités limitées de sable grossier, très mobile, se rencontrent dans les parties déprimées du platier, mais d'autant plus que l'on descend vers les niveaux inférieurs.

9.2

Indépendamment de la zone rocheuse de Granville-Donville, le bas-estran peut être divisé en deux secteurs, la partie Nord correspondant encore au bassin de Saint-Martin-de-Bréhal tandis que plus au Sud l'estran se rétrécit et les platiers rocheux se rapprochent de la zone dunaire.

9.2.1

De Saint-Martin-de-Bréhal jusqu'à l'aéroport de Bréville, la cuvette délimitée par les platiers rocheux (schistes de Saint-Pair) s'étend sur environ 2 km devant le rivage. Sous une très faible épaisseur d'eau (à basse mer) les fonds sont constitués de sables et de langues et bancs de cailloutis, le plus souvent allongés perpendiculairement au rivage. Des prairies à Zostères se développent dans la partie distale du système, qui apparaît donc comme stable du point de vue de la dynamique sédimentaire. Le passage entre le bourrelet de haut-estran et la zone de bassin est assuré par un moyen-estran sableux fin à faible pente, bien différencié cependant des sections de profil qui l'entourent. Les bouchots de Coudeville, implantés dans le bassin, ne dépassent pas le début de cette zone en direction de la plage.

9.2.2

Au Sud du bassin de Bréhal, des platiers rocheux bas sont plus développés sur le bas-estran ; ils sont encore constitués jusque dans la partie Nord de Donville par les schistes de Saint-Pair, après quoi, ils sont relayés par les tillites de Granville au Sud-Est d'une faille Sud-Est-Nord-Ouest parallèle à l'allongement de la Pointe du Roc. Anciennes pêcheries et bouchots se succèdent dans cette zone peu accidentée, les coulées de cailloutis allongées vers le Sud-Ouest occupent une grande partie des espaces laissés libres entre les affleurements rocheux. Les sables fins de plage sont limités au moyen-estran, abstraction faite des placages de haut-estran issus directement de l'érosion des dunes. Il n'existe aucun indice d'accumulation des sables vers le Sud du secteur de plage considéré, comme bien souvent sur cette côte du Centre-Cotentin. Mais l'action renforcée des vagues déferlantes sur les affleurements rocheux de Donville - Granville peut suffire à assurer une importante dispersion vers le large des sédiments côtiers disponibles, indépendamment des transports éventuels par obliquité.

On ne retrouve aucune trace de sédiment sableux fin de type haute plage ou dune entre les rochers de la Pointe du Roc, ce qui tendrait à exclure toute possibilité de passage latéral direct du sable de part et d'autre de la zone de Granville.

10 Feuille n° 10 - SAINT-PAIR-SUR-MER

De Granville à Kairon-Plage, l'extension de la zone intertidale est limitée et la côte est très largement urbanisée.

10.1.

Au Sud de la Pointe du Roc, le rivage est constitué par une série de zones rocheuses (Pointe Gautier, Pointe de la Crête, La Grâce de Dieu) entre lesquelles s'étendent des anses sableuses bordées de dunes. Le cordon littoral est coupé par le débouché de quelques cours d'eau dont le plus important est le Thar, au Nord de Kairon. La Saigne à Saint-Pair n'est qu'un ruisseau à débit très limité. Les constructions se sont largement étendues sur les dunes et en bordure du cordon littoral, bloquant l'évolution de la côte et accélérant fortement une tendance au démaigrissement de la plage constatée par ailleurs sur l'ensemble de la côte. Murs de soutènement d'âge et de facture divers, enrochements et digues frontales se succèdent le long du littoral de façon presque ininterrompue sauf dans la zone du débouché du Thar où un cordon sableux longe la rive Sud de l'estuaire en bordure de la plage (Beausoleil). Aussi le bourrelet de haut-estran est-il presque partout limité à quelques accumulations de sables et de cailloutis qui ne constituent qu'un mince placage au-dessus du niveau de la haute plage. De tous les secteurs étudiés, celui de Saint-Pair est donc celui où l'alimentation de la haute plage paraît la plus indigente.

10.2.

Le bas-estran découvre sur une largeur un peu inférieure à 2 km dans l'ensemble de la feuille, laissant affleurer des plateaux rocheux séparés par des accumulations sédimentaires peu structurées. Les rochers appartiennent à plusieurs formations géologiques du Briovérien, apparaissant dans des compartiments étroits séparés par des failles parallèles, orientées Nord-Est - Sud-Ouest comme au

Nord de Granville. On passe ainsi de la tillite de Granville au flysch gréseux d'Hacqueville à la Tourelle du Loup, marquée par un filon de quartz remarquable, puis aux schistes de Saint-Pair au Sud de la Crête. Dès Saint-Nicolas-Plage, c'est un autre flysch gréseux, dit formation du Thar, qui constitue les rochers de l'estran jusqu'au Sud de la feuille.

De nombreux suintements et sous-écoulements traduisent sur la basse plage la proximité d'un niveau imperméable, dont l'existence est confirmée par l'affleurement de plus en plus généralisé d'argiles bleues de type lagunaire, notamment en face de Saint-Pair. Ces argiles, parfois riches en débris organiques, sont tout-à-fait analogues aux argiles de Lingreville décrites au Nord de Granville. Attaqués sur la plage par les vagues déferlantes, ces niveaux sont lentement démantelés et fournissent un matériel fin abondant que l'on retrouve sur la partie distale du bas-estran sous forme d'un placage de vase molle surmontant des niveaux sableux plus anciens et plus résistants. Le secteur apparaît comme le plus riche de la côte en matériel silto-pélicique, en dehors de la baie du Mont Saint-Michel.

11 Feuille n° 11 - CAROLLES

De Jullouville (Les Sapins) aux falaises de Champeaux, la largeur de l'estran se réduit progressivement du Nord au Sud.

11.1

Deux unités se partagent le haut-estran, un cordon dunaire presque partout urbanisé au Nord, une zone de falaises rocheuses correspondant au massif granitique de Carolles au Sud.

Le littoral est défendu par des ouvrages longitudinaux presque ininterrompus à Jullouville et Edenville. Là où des travaux n'ont pas été effectués, la haute plage a nettement reculé par rapport à la ligne primitive de rivage. Aucun cours d'eau n'aboutit au littoral en dehors du petit ruisseau du Crapeux, au Sud d'Edenville, le drainage des eaux continentales au-delà de la mare de Bouillon étant assuré par le Thar qui débouche plus au Nord. La plage est peu alimentée en sable fin, les matériaux dunaires étant indisponibles, mais des accumulations localisées se rencontrent vers le Sud, sous l'influence d'un transit préférentiel par obliquité.

Au Sud d'Edenville, le haut-estran est constitué de blocs rocheux éboulés de la falaise et d'un platier irrégulier et découpé par de nombreuses diaclases, et les matériaux sédimentaires fins sont relégués sur le bas-estran.

11.2

Comme sur la feuille précédente, le bas-estran est encombré par un placage de sédiments pélitiques témoignant d'une érosion importante du rivage, mais les sables fins restent abondants sur un moyen-estran bien délimité par une rupture de pente le long de laquelle se répartissent de nombreux sous-écoulements. Il n'y a pas de structures transversales notables et les affleurements rocheux briovériens se rencontrent seulement devant Jullouville.

Devant le massif de Carolles et surtout à partir de la Pointe de Champeaux, le bas-estran s'élargit et l'on passe à la zone externe de la baie du Mont Saint-Michel. Au voisinage de la côte quelques rochers s'avancent en avant des falaises et beaucoup sont colonisés par les Hermelles. Les sables sont assez grossiers devant la Pointe de Champeaux, dessinant une zone proche du littoral parcourue par des courants de flot renforcés et souvent marquée par des séries de rides parallèles.

Plus au large, c'est un vaste chenal qui se dessine et fonctionne préférentiellement au jusant en direction du Nord-Ouest. Mais ces structures très vastes ne sont que partiellement recouvertes par la couverture dont nous avons effectué l'analyse.

